

**Une organisation**



**Avec le soutien de**



**Moniteur Sportif  
Initiateur Tir à l'arc**

**PRESENTATION FORMATION**

**2026-2027**

# Moniteur Sportif Initiateur Tir à l'arc



Cette formation à vocation pédagogique est reconnue par l'ADEPS dans le champ de l'encadrement sportif spécifique au tir à l'arc visant à développer des compétences professionnelles.

Elle concerne les publics souhaitant développer des compétences dans l'encadrement de débutants valides et moins valides dans une perspective de contribuer à la découverte, l'animation et l'initiation au tir à l'arc avec l'apprentissage des fondamentaux utiles et nécessaires au développement.

## Public cible à encadrer



- Tous les âges
- Pratiquants *novices et débutants*
- Sportifs à la recherche de découverte d'activités physiques et sportives
- Sportifs en formation de base

## Durée



- Formation étalée sur 4 à 6 mois durant les week-ends :
  - 7 journées en présentiel (80% de présence obligatoire)
  - 1 journée d'évaluation
- Stage endéans les 6 mois suivant la formation :
  - 15 h en club

## Objectifs de la formation

## Profil de fonction



Développer les compétences nécessaires aux fonctions suivantes :

- **Faire découvrir et diversifier** l'activité tir à l'arc en privilégiant l'approche par le jeu ;
- **Permettre de s'amuser** individuellement et collectivement grâce au tir à l'arc ;
- **Animer et différencier** la pratique du tir à l'arc en fonction de l'âge du public cible valide ou moins valide ;
- **Continuer le développement des habiletés motrices générales** ;
- **Développer progressivement des habiletés motrices spécifiques** ;
- **Motiver** à l'apprentissage du tir à l'arc de façon spécifique ;
- **Intégrer** le développement **des qualités mentales, cognitives et émotionnelles** dans et par l'activité tir à l'arc ;
- **Fidéliser** au tir à l'arc dans l'optique d'une pratique de compétition et/ou récréative poursuivie tout au long de la vie ;
- **S'intégrer dans une équipe** d'encadrement sportif ;
- **Assurer la pratique** sportive de manière générale, et la pratique du tir à l'arc de manière spécifique **en toute sécurité**.

# Cadre d'autonomie et responsabilité



Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractérisées au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

## Conditions d'admission



- Être affilié à la LFBTA
- Être en possession de l'attestation de réussite ou de dispenses des cours généraux ADEPS Moniteur Sportif Initiateur
- Être âgé de 17 ans minimum au moment du début de la formation.  
Cependant, l'homologation par l'ADEPS en cas de réussite ne sera délivrée qu'à l'âge de 18 ans accomplis.
- Prérequis :
  - Être affilié à la LFBTA comme pratiquant depuis minimum 2 ans ;
  - Avoir déjà participé à une compétition officielle en indoor ET en outdoor dans sa catégorie de référence ;  
ET/OU présenter le brevet LFBTA aspirant 15m "Frêne" en plein air (qui peut être passé en club en présence d'un arbitre officiel LFBTA) ;
  - ET/OU présenter une distinction officielle supérieure.

## Les atouts du programme



- Pédagogie active qui mobilise les études de cas, mises en situation ;
- Développement de compétences pratiques, le savoir étant utilisé comme ressource du savoir-faire ;
- « Reality Based Learning » ;
- Programme et contenus de formation directement en lien avec le profil "fonction-compétences" ;
- Intervenants expérimentés et pédagogues ;
- Différentes modalités d'enseignement en vue de rentabiliser le temps et l'accessibilité : distanciel au service du présentiel ;
- Stages intégrés et articulés dans les activités de club ;
- Reconnaissance et valorisation ADEPS – LFBTA.

# Le programme de cours par module



	Présentiel	E-Learning	Total
CS111 Cadre d'intervention du MSInitiateur Tir à l'Arc	0h30		0h30
CS112 Règles et règlements pour les premières compétitions en Tir à l'arc	1h		1h
CS 113 Paysage sportif du tir à l'arc	0h30		0h30
CS121 Méthodologie de l'apprentissage et l'initiation au tir à l'arc	4h		4h
CS122 Notions d'emploi des différents types d'armes	1h30		1h30
CS123 Initiation en handisport	2h	1h	3h
CS124 Le multimédia au service de l'apprentissage moteur et sportif appliqué au Tir à l'arc	1h		1h
CS125 Stage	15h + 5h		20h
CS131 Le matériel spécifique d'initiation en Tir à l'arc	1h		1h
CS132 Nomenclature de l'arc	1h30		1h30
CS133 Les principes techniques fondamentaux	17h		17h
CS134 Les différents types d'armes - Spécificités techniques	2h		2h
CS135 Un support à l'activité physique : "la machine humaine" appliquée au Tir à l'arc	5h		5h
CS136 Approche de déterminants de gestion psycho-émotionnelle appliquée au Tir à l'arc	2h		2h
CS141 La sécurité en tir à l'arc	2h		2h
CS142 Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif	6h	2h	8h
CS151 Les règles de bonne conduite, l'éthique, la déontologie et les valeurs dans l'encadrement tir à l'arc	0h30		0h30
Evaluation écrite	2h		2h
Evaluation pratique	1h		1h
<b>TOTAL</b>	<b>71h</b>	<b>3h</b>	<b>74h</b>

# Le planning de la formation



Jour 1			
Code	Titre du module	Vol. horaire	Lieu
111	Cadre d'intervention du MSInitiateur Tir à l'Arc	0h30	Classe
113	Paysage sportif du tir à l'arc	0h30	Classe
141	La sécurité en tir à l'arc	2h00	Classe + salle
132	Nomenclature de l'arc	1h30	Classe + salle
131	Le matériel spécifique d'initiation en Tir à l'arc	1h00	Classe + salle
151	Les règles de bonne conduite, l'éthique, la déontologie et les valeurs dans l'encadrement tir à l'arc	0h30	Salle

Jour 2			
Code	Titre du module	Vol. horaire	Lieu
133	Les principes techniques fondamentaux <i>(Partie 1/4)</i>	5h00	Classe + salle
124	Le multimédia au service de l'apprentissage moteur et sportif appliqué au Tir à l'arc	1h00	Classe + Salle

Jour 3			
Code	Titre du module	Vol. horaire	Lieu
133	Les principes techniques fondamentaux <i>(Partie 2/4)</i>	4h00	Classe + salle
121	Méthodologie de l'apprentissage au Tir à l'arc <i>(Partie 1/2)</i>	2h00	Classe + salle

Jour 4			
Code	Titre du module	Vol. horaire	Lieu
121	Méthodologie de l'apprentissage au Tir à l'arc (Partie 2/2)	2h00	Classe + salle
133	Les principes techniques fondamentaux (Partie 3/4)	4h00	Classe + salle

Jour 5			
Code	Titre du module	Vol. horaire	Lieu
133	Les principes techniques fondamentaux (Partie 4/4)	4h00	Classe + salle
135	Un support à l'activité physique "la machine humaine" appliquée au Tir à l'arc (Partie 1/3)	1h00	Classe + salle
112	Règles pour les premières compétitions en Tir à l'arc	1h00	Salle

Jour 6			
Code	Titre du module	Vol. horaire	Lieu
135	Un support à l'activité physique "la machine humaine" appliquée au Tir à l'arc (Partie 2/3)	2h00	Classe + salle
123	Initiation en handisport (Partie 2/2 Présentiel) Une première partie d'1h sera prévue en e-learning	2h00	Classe + salle
134	Les différents types d'armes - Spécificités techniques	2h00	Classe + salle

Jour 7			
Code	Titre du module	Vol. horaire	Lieu
135	Un support à l'activité physique "la machine humaine" appliquée au Tir à l'arc (Partie 3/3)	2h00	Classe + salle
136	Approche de déterminants de gestion psycho-émotionnelle appliquée au Tir à l'arc	2h00	Classe + salle
122	Notions d'emploi des différents types d'armes	1h30	Classe
125	Stage d'application - Présentation et explications	0h30	Classe

# Pédagogie utilisée



La formation s'appuie sur les principes pédagogiques interactifs qui mobilisent études de cas, mises en situation, ... Elle allie concepts théoriques et pratiques de terrain avec, comme point de départ, l'expérience des participants.

L'approche par modules et l'e-learning pour 1 module mobiliseront le principe de « classe inversée » et de « confirmation ». La théorie est utilisée comme support ou levier aux compétences pratiques qui se développent grâce à des opportunités d'application situationnelles enrichies.

## Dates et lieux 2024-2025



	Dates	Lieu	Horaire
Jour 1	28 mars 2026	Centre Adeps Loverval	9h-16h
Jour 2	29 mars 2026	Centre Adeps Loverval	9h-16h
Jour 3	18 avril 2026	Centre Adeps Loverval	9h-16h
Jour 4	19 avril 2026	Centre Adeps Loverval	9h-16h
Jour 5	16 mai 2026	Centre Adeps Loverval	9h-16h
Jour 6	17 mai 2026	Centre Adeps Loverval	9h-16h
Jour 7	30 mai 2026	Centre Adeps Loverval	9h-16h
Evaluations	13, 20, 2 juin, 4, 11 juillet La date exacte sera communiquée au plus tard le premier jour de la formation	Centre Adeps Loverval	9h-16h

- La présence au cours est obligatoire ;
- Pour l'ensemble des cours pratiques, le port d'une tenue adaptée est obligatoire ;
- La LFBTA se dégage de toute responsabilité concernant le matériel personnel amené aux cours par les candidats ;
- Le candidat se munit du nécessaire pour prendre note ;
- Chaque candidat est conscient qu'un accès à des « outils informatiques » (PC, tablette, smartphone, etc.) est nécessaire pour son parcours de formation.

## Stage didactique et pédagogique

- Accès au stage après réussite des évaluations ;
- 15 heures d'encadrement en club avec le public-cible de la formation ;
- Sous la supervision et tutelle d'un Maître de stage avalisé par la LFBTA ;
- Convention de stage à valider par le responsable formation de la LFBTA au moins 15 jours avant le début du stage ;
- Stage finalisé et portfolio/dossier de stage déposés **dans un délai de 6 mois maximum** à dater de la proclamation des résultats des évaluations.

## Brevet 'Premiers soins en milieu sportif'

- La réussite du brevet « Premiers soins en milieu sportif » constitue un prérequis à l'homologation du brevet Moniteur sportif "Initiateur" ADEPS ;
- Cette formation sécuritaire peut être validée avant, pendant ou après la formation spécifique à l'arc ;
- Les informations générales (inscription, prix, date et conditions d'accès) sont à prendre directement auprès des organismes de formation en charge de la formation « Premiers soins en milieu sportif » ;
- Seuls 4 opérateurs de formation sont seuls reconnus par l'ADEPS pour obtenir ce brevet.

L'attestation de réussite/équivalence du brevet "Premiers soins" devra être transmise à la LFBTA en vue de l'homologation.

Pour en savoir plus: [cliquez ici](#)

## Homologation du brevet Moniteur Sportif Initiateur par l'ADEPS

- Le brevet « Moniteur sportif Initiateur » tir à l'arc est homologué et reconnu par l'ADEPS ;
- L'âge minimum pour l'homologation du brevet est de 18 ans ;
- Le brevet sera décerné par l'ADEPS sous forme d'une carte après validation des 3 étapes (cours généraux initiateur, cours spécifiques tir à l'arc et brevet premiers soins en milieu sportif).

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)

## Prix



### 135 euros comprenant :

- 7 journées de cours en présentiel
- Accès à la plate-forme e-learning pour le module théorique handisport
- Syllabus
- Frais d'homologation ADEPS en fin de formation (15 euros)

## Nombre de candidats



- Minimum 8
- Maximum 20

## Date-limites d'inscription



L'inscription se fait en ligne via le site [www.lfbta.be](http://www.lfbta.be).

### • 30 juin 2024 :

Date-limite de priorité en fonction de la date de réussite des cours généraux. Jusqu'à cette date, priorité sera donnée par ordre d'ancienneté de réussite des cours généraux ADEPS. Passé cette date, les demandes d'inscription seront traitées uniquement par ordre d'arrivée.

### • 30 août 2024 :

Date-limite d'accès au formulaire d'inscription en ligne

### • 6 septembre 2024 :

Date-limite de paiement

# Modalités d'inscription



L'inscription se réalise en 2 étapes :

## ***Etape 1 : Inscription préalable***

- Complétez le formulaire en ligne sur le site [www.lfbta.be](http://www.lfbta.be)
- Conjointement, envoyez un courriel à [info@lfbta.be](mailto:info@lfbta.be) avec les documents suivants :
  - Une preuve de réussite des cours généraux Adeps MS Initiateur ;
  - Une copie de carte d'identité pour vérifier l'âge du candidat ;
  - Les preuves des prérequis techniques (classements ou feuilles de marques signées, copie de brevet ou copie du passeport attestant d'une distinction supérieure). (cf prérequis page 3)

**!! Veuillez mettre le texte suivant comme sujet de votre courriel :**

**« MSIn 2024 – votre matricule LFBTA » !!**

- Si le dossier est COMPLET, le candidat recevra un courrier électronique accompagné d'une note de créance l'invitant à payer les frais d'inscription.
- Les notes de créances sont envoyées dans l'ordre des dossiers reçus COMPLETS et VALIDES.

## ***Etape 2 : Inscription définitive***

L'inscription définitive est conditionnée à la **réception du paiement des droits d'inscription.**

Les inscriptions définitives sont validées par ordre de réception du paiement. Quand le nombre maximum de participants est atteint (20 personnes), les autres inscrits ayant envoyé un dossier complet et valide seront mis en liste d'attente dans le cas de rétractation ou de non-paiement de la part des candidats ayant reçu une invitation à payer.

Par son inscription le candidat accepte les conditions concernant la gestion et la communication potentielle de ses données personnelles. Les données à caractère personnel sont stockées et gérées par la LFBTA et l'ADEPS.

***La LFBTA se réserve de droit d'annuler un module de la formation si une situation exceptionnelle survient à un moment donné (installations louées non disponibles, conditions météorologiques particulières, problèmes logistiques majeurs, ...). Les candidats inscrits recevront des informations spécifiques par rapport aux suites réservées à ces cas de figure.***

# Valorisation d'acquis d'expérience et de formation (VAFE)



L'ADEPS peut accorder d'éventuelles dispenses totales ou partielles en fonction de nombreux cas ou situations.

La VAF (Valorisation des Acquis de Formation) et la VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience) permettent d'obtenir un diplôme/brevet/certification correspondant à un parcours de formation et/ou son expérience professionnelle. Les compétences acquises au fil des années peuvent être ainsi valorisées au même titre que si le candidat les avait acquises par une formation équivalente.

Ces dispenses ne sont pas automatiques et **chaque situation sera examinée minutieusement par la Commission Pédagogique Mixte ADEPS – LFBTA** en fonction des critères établis dans le cahier de charges de la formation MS Initiateur. Ces éléments s'inscrivent dans le processus de "Valorisation des acquis d'expériences et/ou de formation" (VAFE).

Ce principe de VAFE vaut également pour les prérequis et conditions d'admission.

Afin d'introduire une demande de dispense en bonne et due forme, une procédure type et normalisée est prévue de façon distincte pour une procédure VAF ou VAE.

Seuls les dossiers répondant à ces exigences seront pris en considération et pourront être admis à l'instruction et à l'analyse. En cas d'envoi d'un autre document ou si la demande n'est pas complétée de façon adéquate, **la demande sera d'office refusée.**

Plus d'informations à ce sujet sont publiées dans le cahier de charges complet disponible sur le site de la LFBTA : [www.lfbta.be](http://www.lfbta.be).

# Modalités d'évaluation/certification



Plusieurs épreuves de certification permettront d'évaluer le niveau de compétence en fin de formation (voir schéma ci-dessous).

- Evaluations écrites (études de cas ...).
- Evaluations pratiques (micro-enseignements et démonstrations)
- Stages

			Formes d'évaluation					Pondération du module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus de formation	
			1. Champs des Savoirs. Evaluations "Théoriques" > Epreuves E-learning	2. Validation par la participation	3. Champs des Savoirs Evaluations "Théoriques" > Epreuve Ecrite	4. Champs des SF méthodo > Epreuves "Pratiques"	5. Stage			
Théma 1	CS111	Cadre d'intervention du MSIinitiateur Tir à l'Arc	V	Présence aux cours (80%)	Présence aux cours (80%) + réussite / validation 1, 2 et 3	A. Pratique - Séances	B. Dossier / portfolio	Notification de réussite / validation 1 à 4 + tous les documents de stage en ordre	Réussite de la partie pratique (A) + Respect des règles de dépôt	
						Notification de réussite / validation 1 à 4 + tous les documents de stage en ordre	Réussite de la partie pratique (A) + Respect des règles de dépôt			
Thématique 2	CS121	<u>Méthodologie de l'apprentissage et l'initiation au tir à l'arc</u>			V	V			20%	10%
	CS122	Notions d'emploi des différents types d'armes			V				40%	
Thématique 3	CS123	Initiation en handisport	V	V					40%	40%
	CS124	Le multimédia au service de l'apprentissage moteur et sportif appliquée au Tir à l'arc		V					30%	
	CS125	Stage d'application							20%	
	CS131	Le matériel spécifique d'initiation en Tir à l'arc			V				10%	
	CS132	Nomenclature de l'arc			V				20%	
Théma 4	CS133	<u>Les principes techniques fondamentaux</u>			V	V			20%	30%
	CS134	Les différents types d'armes - Spécificités techniques			V				10%	
	CS135	Un support à l'activité physique : "la machine humaine" appliquée au Tir à l'arc			V	V			20%	
	CS136	Approche de déterminants de gestion psycho-émotionnelle appliquée au Tir à l'arc			V				10%	
	CS141	<u>La sécurité en tir à l'arc</u>			V				50%	10%
	TP	Une pratique en toute sécurité : Premiers soins en milieu sportif	V	V					50%	
Th 5	CS151	Les règles de bonne conduite, l'éthique, la déontologie et les valeurs dans l'encadrement tir à l'arc		V					100%	10%
Exigences minimales de réussite >>			Validation des activités en ligne selon l'ordre prévu dans le parcours / dispositif	Validation de tous les modules	Minimum "A" au total et "A" aux modules 121, 133 et 141	Minimum "A" à chaque module	Minimum A	Minimum A		
Conséquences d'un échec >>			Pas d'accès à la partie en présentiel suivant le bloc concerné	Pas d'homologation possible	Représenter les modules en échec en seconde session	Représenter en seconde session les modules en échec	Représenter son stage en seconde session	Représenter son dossier / portfolio en seconde session		
Règlement des évaluations >>			Validation de toutes les évaluations selon leurs critères et seuil de réussite respectif ci-dessus							

# Résultats d'acquis d'apprentissage (RAA) de chaque module

		TAXO (1 à 4)	
CS111	Cadre d'intervention du MSInitiateur Tir à l'Arc	S	SF
Macro:	Distinguer le cadre dans lequel s'inscrit sa formation de Moniteur Sportif Initiateur en tir à l'arc et discerner tous les éléments organisationnels de celle-ci en vue de s'y référer pendant et après la formation.	2	
Micro	Discerner les différentes étapes constituant le dispositif de formation du niveau MSInitiateur en tir à l'arc de la LFBTA en vue de s'y référer	2	
	Discerner les droits et devoirs liés au profil de fonction d'un MS Initiateur en tir à l'arc permettant son intégration professionnelle dans le paysage et l'environnement spécifique au tir à l'arc.	2	
	Discerner les formalités administratives spécifiques à l'activité de MS Initiateur en tir à l'arc (limite assurance, inscription LFBTA, extrait de casier judiciaire ...)	2	

		TAXO (1 à 4)	
CS112	Règles et règlements pour les premières compétitions en Tir à l'arc	S	SF
Macro:	Identifier les points du règlement ayant une influence sur le développement des habiletés motrices chez le public cible et sa participation aux premières compétitions	2	
Micro	Lister et décrire le règlement spécifique aux compétitions du public cible	2	

		TAXO (1 à 4)	
CS113	Paysage sportif du tir à l'arc	S	SF
Macro:	Distinguer les éléments constitutifs du cadre/paysage institutionnel du tir à l'arc en vue de s'y référer dans sa fonction de MS Initiateur en tir à l'arc	2	
Micro	Distinguer les différentes disciplines du tir à l'arc	2	
	Distinguer les différents types d'arc	2	
	Discerner les éléments permettant de situer la LFBTA dans le paysage sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles en vue de s'y référer	2	
	Discerner les éléments fondamentaux de la philosophie et la ligne de conduite de la LFBTA en vue de s'y référer dans sa fonction de MS Initiateur en tir à l'arc	2	

		TAXO (1 à 4)	
CS121	Méthodologie de l'apprentissage et l'initiation au tir à l'arc	S	SF
Macro:	Appliquer les principes permettant de concevoir et mettre en œuvre une séance d'initiation et de correction technique au tir à l'arc	-	3
Micro	Intégrer les principes pédagogiques liés aux consignes dans la mise en œuvre de ses séances d'initiation et de correction technique au tir à l'arc		3
	Intégrer les principes pédagogiques liés à la correction dans la mise en œuvre de ses séances d'initiation et de correction technique au tir à l'arc		3
	Intégrer les principes de la planification de l'apprentissage technique spécifique au tir à l'arc		3

		TAXO (1 à 4)	
CS122	Notions d'emploi des différents types d'armes	S	SF
Macro:	Discerner les notions techniques fondamentales d'utilisation spécifiques aux différents arcs	2	-

		TAXO (1 à 4)	
CS123	Initiation en handisport	S	SF
Macro:	Identifier les connaissances de base en matière d'handicap et adapter les contenus des séances selon la déficience	1	
Micro	Identifier les techniques spécifiques à la pratique du tir à l'arc handisport	1	
	Discerner le matériel handisport spécifique	2	
	Discerner les points principaux du règlement spécifique handisport	2	
	Reconnaître les principes de déontologie en vue d'intégrer un athlète dans un groupe de tireur valides	1	

		TAXO (1 à 4)	
CS124	Le multimédia au service de l'apprentissage moteur et sportif appliqué au Tir à l'arc	S	SF
Macro:	Intégrer l'utilisation de base du multimédia dans ses séances d'apprentissage et d'initiation	3	-

		TAXO (1 à 4)	
CS125	Stage d'application	S	SF
Macro:	Intégrer et appliquer les principes, concept et RAA mobilisés durant les différents modules de formation	-	3
Micro	Appliquer les aspects organisationnels et de gestion de groupe lors de découverte des différentes activités dans leur environnement réel		3
	Exécuter les principes d'animation des séances d'initiation spécifiques au public cible		2
	Créer des fiches de préparation adaptées au besoin du public cible pour se constituer des fiches de travaux futures		3
	Construire un rapport de stage permettant de prendre du recul en vue d'analyser sa pratique		3
	Construire sa propre réflexion pour bénéficier de l'expérience de Maître de stage pour se forger sa propre expérience		3

		TAXO (1 à 4)	
CS131	Le matériel spécifique d'initiation en Tir à l'arc	S	SF
Macro:	Décrire et lister les éléments permettant d'attribuer le matériel adéquat et adapté aux caractéristiques et particularités de l'archer.	2	-

		TAXO (1 à 4)	
CS132	Nomenclature de l'arc	S	SF
Macro:	Distinguer les principes permettant d'effectuer les réglages et réparation de base d'un arc	2	-
Micro	Décrire les parties constitutives d'un arc	2	

		TAXO (1 à 4)	
CS133	Les principes techniques fondamentaux	S	SF
Macro:	Appliquer les principes permettant de concevoir et mettre en œuvre une séance d'initiation et de correction technique au tir à l'arc	-	3

TAXO (1 à 4)			
CS135	Un support à l'activité physique : "la machine humaine" appliquée au tir à l'arc	S	SF
Macro:	<b>Intégrer les bases du fonctionnement du corps humain dans un contexte spécifique au tir à l'arc</b>	3	-
Micro	Appliquer les principes permettant de concevoir et mettre en œuvre une séance d'échauffement ou de renforcement musculaire ou d'étirement adaptée au tir à l'arc		3
	Discerner les éléments biomécaniques de base permettant de décomposer les mouvements réalisés au tir à l'arc et les actions musculaires liées	2	
	Discerner les éléments biomécaniques de base permettant d'analyser la position de tir en vue d'y apporter des corrections	2	

TAXO (1 à 4)			
CS136	Approche de déterminants de gestion psycho-émotionnelle appliquée au tir à l'arc	S	SF
Macro:	<b>Distinguer les principes de base permettant d'installer un environnement et un climat favorables au développement psycho-émotionnel du public cible dans un contexte spécifique au tir à l'arc</b>	2	
Micro	Distinguer les principes permettant d'identifier, repérer et réguler les émotions de base dans le contexte du tir à l'arc et de là, tenter de les adapter à différents contextes, à des environnements particuliers, aux émotions des autres	2	
	Distinguer les principes de base permettant d'identifier, repérer, faire émerger et maintenir les principales formes de motivation dans le contexte du tir à l'arc	2	
	Distinguer les principes de base permettant d'identifier et repérer les facteurs clefs de la confiance et ses différentes sources chez les tireurs	2	
	Reconnaître les principes fondamentaux de l'anxiété de performance dans le contexte du tir à l'arc	1	

		TAXO (1 à 4)	
CS141	La sécurité en tir à l'arc	S	SF
Macro:	Intégrer les éléments permettant de prévenir, d'anticiper des incidents et des accidents fréquents spécifiques au tir à l'arc	3	
Micro	Discerner les éléments constitutifs d'une procédure de base permettant d'évaluer l'état du matériel utilisé et de l'utiliser en toute sécurité ainsi que ceux permettant de réaliser une analyse de risque des différents environnements de pratique	2	
	Décrire les principes permettant de préparer, organiser et mettre en œuvre une activité à risque minimale	2	
	Discerner les éléments à respecter pour remplir une déclaration d'accident le cas échéant	2	
	Décrire les principes permettant de s'adapter et de réagir adéquatement face à une situation d'accidents bénins lors de la pratique du tir à l'arc en vue de les appliquer le cas échéant	2	

		TAXO (1 à 4)	
TP	Une pratique en toute sécurité : Premiers soins en milieu sportif	S	SF
Macro:	Si nécessaire, appliquer les principes permettant de prodiguer des 1ers soins, une réanimation cardiorespiratoire avec défibrillation, un positionnement correct de la victime (notamment PLS), ..., etc...	-	3
Micro	Appliquer les principes permettant de gérer efficacement l'approche globale d'un accident et d'une victime, inanimée ou pas, consciente ou inconsciente, qui respire ou pas.		3
	Appliquer les principes permettant de passer efficacement un appel téléphonique correct et complet aux services de secours et prendre en charge la victime dans l'attente de ceux-ci		3

		TAXO (1 à 4)	
CS151	Les règles de bonne conduite, l'éthique, la déontologie et les valeurs dans l'encadrement tir à l'arc	S	SF
Macro:	Discerner les règles de base de l'éthique du cadre sportif en tir à l'arc en vue de s'y référer	2	-